



PRESAO

Programme de Renforcement et de Recherche sur la Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest
West Africa Food Security Capacity Strengthening and Research Program

Document de Travail N° 2014-03

janvier 2014

Composante FIDA

Préparé pour le Fonds international de développement agricole (FIDA)
Bourse de recherche # GI-R-1352-MSU
Améliorer l'inclusion dans les chaînes de valeur agricoles en Afrique de l'Ouest



Promotion d'une chaîne de valeur inclusive:

Perspectives pour le riz au Mali

Par

Boubacar Diallo (MSU), Salifou Diarra (OMA),
Pierre Traoré (OMA), Francis Keïta (OMA)



Description PRESAO

Le PRESAO est un programme de recherche appliquée, de diffusion, discussion des résultats de recherche et de renforcement des capacités dans le domaine des politiques de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. Il est mis en œuvre conjointement par l'Université de l'État du Michigan (MSU), l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) et un ensemble de partenaires ouest-africains y compris des institutions universitaires, des organisations de recherche agricole, des unités gouvernementales d'analyse des politiques, des bureaux d'études ouest-africains et des systèmes d'information du marché. Le programme comprend divers composantes appuyées par différents partenaires au développement et mis l'accent sur différents aspects de la politique de sécurité alimentaire et le renforcement des capacités. Le programme est mis en œuvre de manière à exploiter les synergies entre ces différentes composantes.

Avant-Propos et Remerciements

Ce travail a été effectué sous financement du Fonds international de développement agricole (FIDA) dans le cadre d'une bourse de recherche «Améliorer l'inclusion dans les chaînes de valeur agricoles en Afrique de l'Ouest. » Il fait partie d'une série de quatre études de cas des chaînes de valeur effectuées par l'équipe de Michigan State University (MSU) et ses collaborateurs ouest-africains, sous le parrainage de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM). L'objectif principal de ces activités est d'aider le FIDA à améliorer l'inclusivité de ses interventions dans les chaînes de valeur, surtout en ce qui concerne l'élargissement des opportunités économiques accessibles aux groupes vulnérables cibles de FIDA, à savoir les jeunes, les femmes et les pauvres.

Les chaînes de valeur servent d'outils d'analyse et de diagnostic pour identifier les possibilités de création de revenus viables et rémunérateurs pour les ménages pauvres dans le monde rural en développement. Faisant face à des marchés agroalimentaires mondiaux de plus en plus compétitifs, les ménages pauvres doivent trouver des niches dans lesquelles ils peuvent concurrencer efficacement, particulièrement dans les marchés urbains, ruraux et d'exportation en forte croissance. Les évaluations des chaînes de valeurs servent d'outil d'analyse et de diagnostic accessibles à tous, y compris les entreprises agro-alimentaires, les bailleurs de fonds et les acteurs les plus vulnérables au sein des chaînes de valeur mondiales, tels que les pauvres ruraux.

La présente synthèse repose sur un ensemble de données et de travaux antérieurs, notamment une étude de terrain effectuée par l'Observatoire des Marchés Agricoles (OMA) basée à Bamako, à qui nous adressons nos sincères remerciements. Les participants à un atelier de restitution des résultats provisoires en janvier 2014 nous ont également apporté des observations utiles qui nous ont aidées lors de la finalisation de la présente synthèse.

Nos remerciements vont aussi au FIDA pour avoir contribué financièrement à la mise en œuvre de cette initiative. Puissent les résultats de cette analyse aider aux prises de décisions favorisant l'accès des groupes vulnérables aux créneaux porteurs dans les chaînes de valeur de la sous-région Ouest-Africaine. Toutes erreurs d'interprétation ou de fait dans cette contribution n'incombent qu'aux auteurs du présent document.

Table des matières

1. Introduction	6
1.1 Les populations vulnérables	6
1.2 L'importance du riz.....	7
1.3 L'objectif de l'étude.....	7
1.4 L'approche chaîne de valeur l'étude.....	8
1.5 La pyramide des âges au Mali	10
2. Distribution spatiale et temporelle	11
2.1. Distribution spatiale de la production de la production et de la consommation.....	11
2.2. La saisonnalité	14
2.3 Les différentiels de prix entre les marchés	15
3. La structure actuelle de la chaîne de valeur du riz	16
3.1 Les différents segments du marché du riz.....	18
3.2. Les canaux d'approvisionnement.....	18
3.3 Les acteurs.....	20
3.4 La compétitivité.....	22
3.5 L'environnement institutionnel et la structure de gouvernance.....	25
3.6 La prévalence des personnes vulnérables	26
4. La dynamique de la chaîne de valeur	27
4.1 Les changements au niveau de la demande	27
4.1.1 La croissance des marchés urbains	28
4.1.2 Les marchés d'exportation.....	29
4.2 Les changements au niveau de l'offre	29
4.2.1 Les politiques.....	29
4.2.2 Les technologies.....	30
4.2.3 La réglementation	31
4.3 Les implications au niveau de la structure de la chaîne de valeur.....	31
4.3.1 Les créneaux en croissance.....	31
4.3.2 Les créneaux en déclin	32
5. Les implications pour les vulnérables	32
5.1 Les pauvres	32
5.2 Les femmes	33
5.3 Les jeunes.....	33
6. Conclusions	34
Références	35

Figures

Figure 1: Carte du pays	9
Figure 2: Pyramide démographique	10
Figure 3: Distribution spatiale de la production du riz	14
Figure 4: Saisonnalité du prix du riz	15
Figure 5: Moyenne des prix mensuels du riz entre marchés de 2000 à 2013	16
Figure 6: Le schéma de la chaîne de valeur du riz au Mali et les niches occupées par les femmes et les jeunes.....	17
Figure 7: Prix mensuels des principales céréales à Bamako de 2000 à 2013	27
Figure 8: Exportations du riz de 1998 à 2011	29

Tableaux

Tableau 1: Travaux salariés des femmes dans la production, la transformation, la commercialisation du riz	12
Tableau 2: Travaux salariés des jeunes dans la production, la transformation, la commercialisation du riz.....	12
Tableau 3: Estimation de la production nationale de riz en tonnes.....	13
Tableau 4: Calendrier de production et de la commercialisation du riz	14
Tableau 5: Répartition de la valeur ajoutée par kilogramme pour trois types de riz dans les régions de Ségou et Sikasso	23
Tableau 6: Valeur ajoutée par hectare selon les modalités de vente à Ségou.....	23
Tableau 7: Valeur ajoutée par kilogramme selon les modalités de vente	24
Tableau 8: Coûts et bénéfices des producteurs de paddy en FCFA/kg	24
Tableau 9: Valeur ajoutée et sa répartition selon les modalités de vente (détaillant, grossiste, collecteur, transformateur et producteur) au Mali.....	25
Tableau 10: Tableau 10: Barrières d'entrée à l'investissement à Bamako et à Niono	25

1. Introduction

Le Mali est un pays enclavé d'Afrique de l'Ouest avec une population d'environ 16,154,923 d'habitants en 2012 (PopulationData.net). Cette population à prédominance rurale est inégalement répartie sur une superficie d'environ 1, 241,300 km². Le secteur agricole, incluant la pêche emploie environ 75% de la population. La production agricole est basée sur les céréales (mil, sorgho, riz, maïs, fonio). La part des céréales traditionnelles (mil, sorgho) dans les disponibilités en céréales diminue au profit de celle du riz et du maïs. Le riz au Mali génère environ 12,6 % du chiffre d'affaire agricole et environ 5,2% du PIB (FAOSTAT, 2011).

La population du Mali connaît des difficultés alimentaires plus ou moins sévères environ une année sur trois. Durant les années de bonne pluviométrie, la production nationale de céréales couvre normalement les besoins du pays et les importations sont assez marginales. Durant les mauvaises campagnes auxquelles sont couplées les hausses des prix des céréales, la pénurie compromet la sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables. Cela amène l'Etat à ajuster l'offre et la demande en facilitant les importations et en subventionnant la production nationale. Malgré son potentiel agricole et les investissements réalisés dans le cadre des aménagements hydro-agricoles, 68% des maliens vivent encore en dessous du seuil de pauvreté. Le potentiel d'irrigation demeure encore largement sous-exploité. Sur une superficie de terres irrigables estimée à 2,2 millions d'hectares, moins de 400,000 ha sont aménagés (FAO, 2013). Le marché national et sous régional du riz est en pleine expansion et il s'agit pour le Mali de répondre à cette demande.

1.1 Les populations vulnérables

Selon le rapport de la Banque Mondiale (2011), environ 2,8 millions de personnes au Mali soit environ 20% de la population totale est affectée par la sécheresse et les changements climatiques et peuvent être considérées en insécurité alimentaire. Le « genre » semble être un corrélat-clé de la pauvreté et de la vulnérabilité au Mali. Le patrimoine des femmes (différents de celui des hommes) est en général plus pauvre. Le capital humain est plus bas car seulement 12% des filles de 15 ans et plus, est alphabétisé contre 28% des garçons. Le ratio scolarisé filles/garçons est de 75% à l'école primaire et seulement de 35% au secondaire. Ce taux d'analphabétisme élevé et le niveau d'étude très bas chez les filles entraînent plus de limitations pour l'accès à l'emploi. Les femmes sont aussi confrontées à des risques de santé à cause des grossesses répétées les limitant à la possibilité de travailler pour leur propre compte et les privant d'autres opportunités.

Le marché actuel du riz local au Mali semble assez favorable aux producteurs maliens. Depuis la hausse des prix alimentaires mondiaux en 2007 qui a affecté les consommateurs urbains, les prix se sont maintenus à un niveau assez incitatif pour le producteur. Ils se situent autour de 350-375 FCFA pour le riz gambiaka légèrement au-dessus du prix du riz importé. Cependant, en terme d'augmentation de revenus et d'emplois, l'attractivité du marché pour les producteurs dépendant des systèmes irrigués de l'ON et soumis à de fortes pressions foncières, montre quelques faiblesses. Avec l'accroissement démographique, le morcellement foncier a atteint par endroit des niveaux assez critiques. Selon l'étude WFP (2011), un exploitant de l'ON disposait en moyenne en 2009 de moins de 2 ha alors qu'en 1970 et 1980, il disposait d'environ 10 ha et 7 ha respectivement. Ce niveau est en dessous du seuil permettant la production d'excédents commercialisables. Dans la zone de Niono, les attributions sont même de ¼ d'hectare, surface à peine suffisante pour couvrir quelques mois de consommation après paiement des redevances.

Aujourd'hui, face au déficit croissant de l'offre de riz sur le marché et l'envolée des prix mondiaux depuis 2007-8, le Mali a réactivé la priorité accordée à l'indépendance alimentaire tout en exonérant les importations. Avec une croissance démographique élevée, une urbanisation s'accroissant de jour en jour, le problème de l'emploi des jeunes se pose de plus en plus avec acuité. Les femmes qui représentent plus de la moitié de la population vivent dans la pauvreté avec une prédominance des femmes rurales. Or, la filière rizicole offre des opportunités d'expansion d'emplois et de génération de revenus pour les jeunes, les femmes et les plus vulnérables.

1.2 L'importance du riz

La production annuelle moyenne de riz est estimée à environ 2 millions de tonnes (Salifou, 2014), situant le Mali parmi les plus grands producteurs de riz du Sahel. Ce niveau relativement élevé est expliqué surtout par les grands investissements publics réalisés dans les infrastructures d'irrigation dans les principales zones de production de l'Office du Niger. Ceux-ci ont permis une augmentation significative des surfaces cultivées et un accroissement des rendements. Le riz est le seul produit au Mali dont la production est au moins pour sa moitié sécurisée par la constance de la maîtrise de l'eau. Malgré les efforts du Gouvernement, la production locale de riz demeure fluctuante d'une campagne à une autre, tributaire des facteurs pluviométriques, du faible accès aux intrants et d'un encadrement insuffisant des producteurs.

Le riz joue un rôle central dans la sécurité alimentaire au Mali. Il constitue un produit stratégique et occupe une place significative dans les habitudes alimentaires des populations urbaines et de plus en plus dans celles des populations rurales. La consommation de riz est aujourd'hui dominante dans les villes devant le mil et le sorgho et sa production est en croissance régulière le situant au 3^{ème} rang des céréales en termes de production et de surface. Le riz joue aussi un rôle important dans la sécurisation économique du producteur et du consommateur malien car il a l'avantage d'avoir un prix relativement stable contrairement au mil et sorgho dont les prix varient fortement d'une année à l'autre. Enfin, le riz a un rôle stratégique de lutte contre la pauvreté. L'Office du Niger crée près de 50 milliards de revenus dont 2/3 en milieu rural. Globalement, le secteur du riz au Mali apporte environ 100 milliards à l'économie dont 4 milliards pour l'Etat (AFD, 2005).

1.3 L'objectif de l'étude

Les analyses de chaîne valeur servent d'outils d'analyse et de diagnostic pour identifier les possibilités de création de revenus viables et rémunérateurs pour les jeunes, les femmes, les ménages pauvres. Avec des marchés agroalimentaires mondiaux de plus en plus compétitifs, ces groupes doivent trouver des niches dans lesquelles ils peuvent améliorer leurs revenus. Les grandes entreprises agroalimentaires qui influencent les changements au sein des chaînes de valeur agricoles, cherchent constamment à réduire leurs coûts et à augmenter leurs profits, via notamment l'intensification de leur production et l'accroissement de leur part de marché. Les évaluations de chaînes de valeur sont des outils d'analyse et de diagnostic accessibles à tous, incluant les acteurs les plus vulnérables. La présente étude vise à aider le FIDA à améliorer l'efficacité de ses interventions dans les chaînes de valeur et met l'accent sur les possibilités de création de revenus pour les femmes, les jeunes et les plus vulnérables.

Cette étude tente de répondre aux questions suivantes:

- Dans quels canaux et niches concurrentiels les pauvres, les femmes et les jeunes peuvent-ils être compétitifs ?
- Comment peuvent-ils s'adapter pour augmenter leur valeur ajoutée et intégrer les canaux en plein essor qui sont plus lucratifs et plus compétitifs?
- Comment le FIDA ou d'autres partenaires, peuvent-ils aider ces groupes pauvres et vulnérables à être plus compétitifs dans les créneaux et les niches commercialement viables?

1.4 L'approche chaîne de valeur

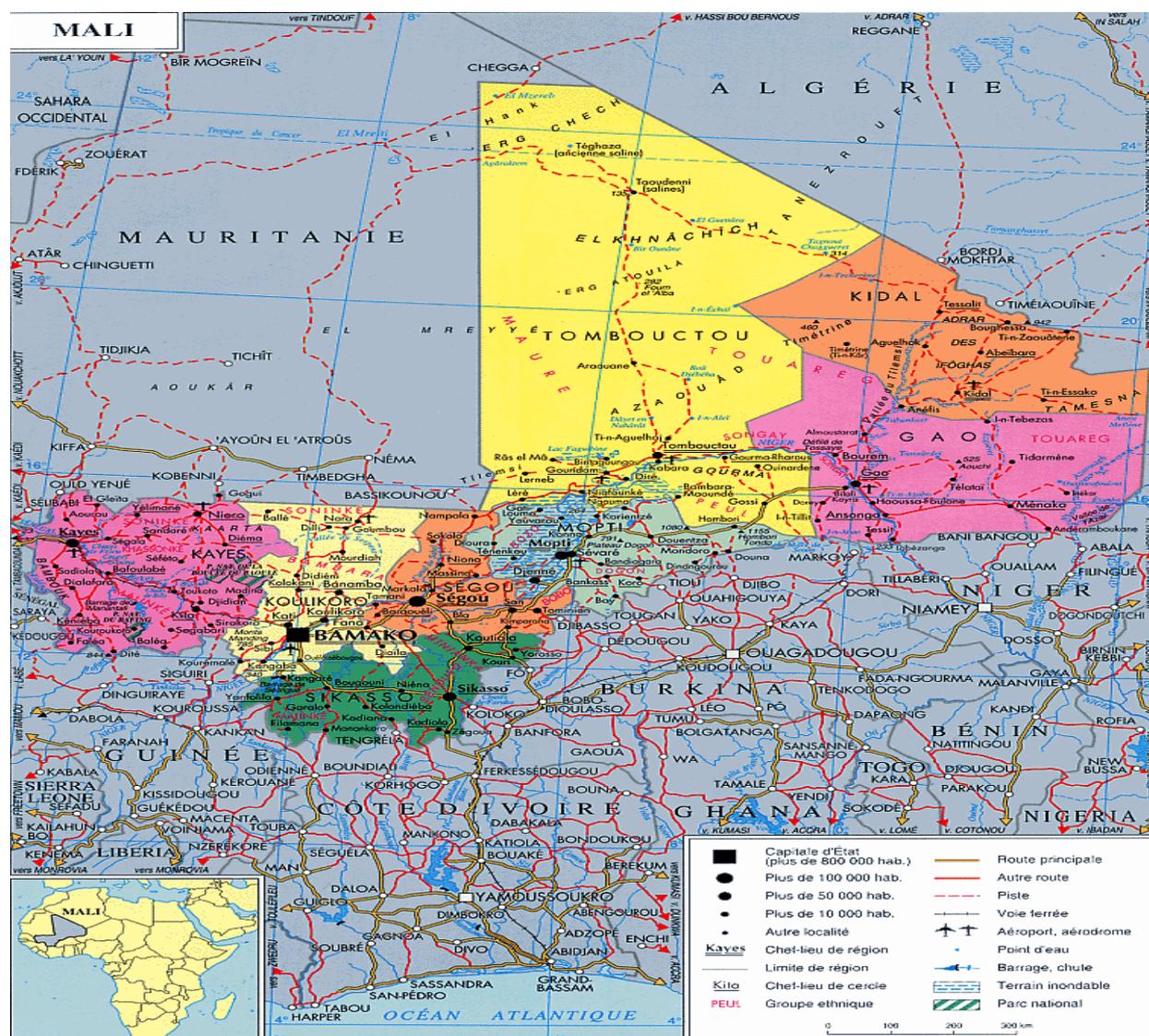
L'approche valeur de valeur a été vulgarisée grâce à Michael Porter qui a développé ce concept pour analyser les différentes activités qu'une entreprise peut déployer pour améliorer sa rentabilité en examinant et en comparant la valeur ajoutée faite par ses concurrents. Le concept a évolué plus tard pour décrire comment les producteurs, les transformateurs, les acheteurs, les vendeurs et les consommateurs, séparés dans le temps et l'espace, peuvent ajouter progressivement de la valeur aux produits quand ces derniers passent d'un maillon de la chaîne à un autre. Il existe une grande gamme de revues et de manuels sur les chaînes de valeur. La revue par Haggblade et al. (2012) fournit un résumé du cadre conceptuel et de l'approche adoptés par notre équipe.

Afin de faciliter la présentation, un bref résumé de quelques terminologies est présenté ci-dessous:

- **Chaîne de valeur:** Nous définissons une chaîne de valeur comme «l'ensemble des activités et des services nécessaires pour mener un produit ou un service depuis sa conception jusqu'à la vente sur les marchés finaux» (microLINKS 2012).
- **Canaux d'approvisionnement:** Les chaînes de valeur sont formées de réseaux de canaux d'approvisionnements verticaux concurrentiels liant les fournisseurs d'intrants, les agriculteurs, les transformateurs, les distributeurs et les consommateurs finaux.
- **Créneaux ou niches compétitifs:** Le schéma de chaîne de valeur fournit un inventaire visuel des niches concurrentielles alternatives offertes aux participants potentiels – et potentiellement disponibles aux ménages vulnérables.
- **Coordination verticale:** La coordination verticale décrit comment différents types d'entreprises interagissent avec leurs fournisseurs d'intrants (à un ou plusieurs niveaux fonctionnels en-dessous d'eux dans le schéma de chaîne de valeur) et avec les entreprises qui achètent leurs produits (à un ou plusieurs niveaux fonctionnels au-dessus d'eux dans le schéma de chaîne de valeur).
- **Gouvernance:** La nature de ces interactions définit la structure de gouvernance qui influe sur la répartition des bénéfices et qui à son tour, reflète la distribution du pouvoir et du contrôle au sein de la chaîne de valeur.

L'analyse de l'inclusion des femmes, des jeunes et des pauvres dans la chaîne de valeur riz au Mali a été menée par l'Observatoire des Marchés Agricole (OMA). Elle a procédé en trois étapes : (i) une revue de la littérature et une collecte de données secondaires ; (ii) une reconnaissance rapide dans les zones de production de Ségou (Niono, riz ON), Sikasso (Bougouni, riz bas-fonds) et Mopti (Djénné, riz étuvé) et des zones de consommation (Bamako, Sikasso, Ségou, Mopti, Kayes) afin de rencontrer les acteurs de la chaîne ; (iii) enfin, une analyse inclusive de la chaîne de valeur du riz afin d'identifier les possibilités de création de valeur ajoutée et de revenus durables pour les femmes, les jeunes et les pauvres. Les résultats provisoires de cette étude ont été délivrés en fin janvier 2014. Un atelier de partage et de restitution s'est tenu à Bamako pour amender le rapport et apporter d'autres pistes d'opportunités pour les plus vulnérables dans la chaîne de valeur du riz au Mali.

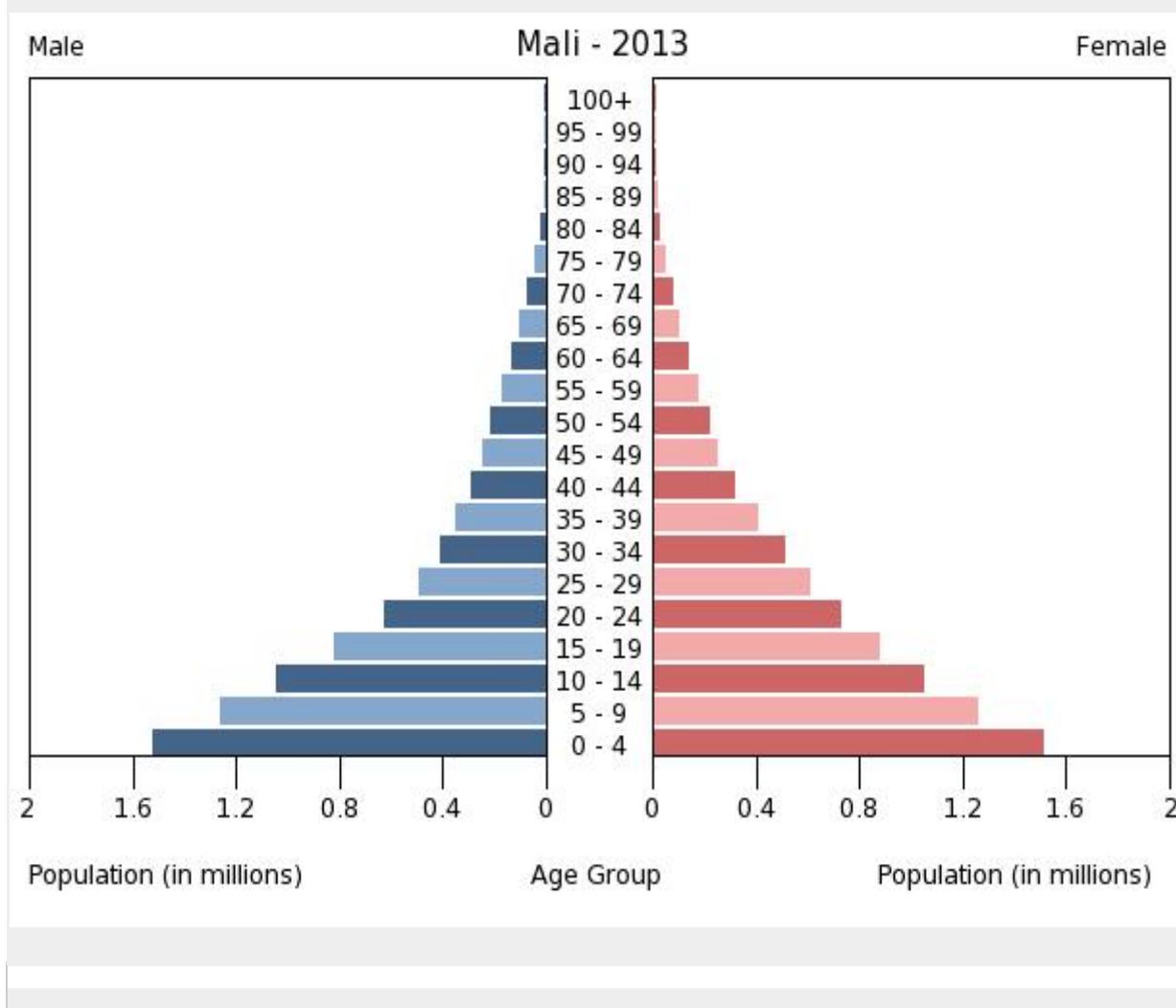
Figure 1. Carte du pays



1.5 La pyramide des âges au Mali

Selon PopulationData.net, la population du Mali est d'environ 16,154,923 d'habitants en 2012 avec un taux de croissance annuel de 3,6%. Le taux de natalité est de 45,25 pour mille avec un indice de fécondité de 6 enfants par femme. L'espérance de vie estimée en 2012 est d'environ 53 ans et le taux de mortalité de 13,94 pour mille. La mortalité infantile est élevée, 109,08 pour mille. Le taux d'alphabétisation en 2010 est de 31,10%. La croissance démographique continue à un rythme soutenu et l'absence de perspectives pousse de nombreux jeunes à l'émigration vers l'Europe et les Etats-Unis. La population est jeune et le groupe de 0 à 30 ans représente 75,5% de la population. Il y'a autant de jeunes filles que de jeunes garçons et le défi est énorme lorsque l'on sait l'énorme disparité qui existe entre ces groupes en termes de facilité d'emplois.

Figure 2. Pyramide démographique



2. Distribution spatiale et temporelle

2.1. Distribution spatiale de la production et de la consommation

Le riz est cultivé au Mali selon plusieurs systèmes de production. On distingue :

- ❖ la production rizicole du secteur moderne qui est composée du riz produit par les systèmes de production en maîtrise totale et en submersion contrôlée,
- ❖ la production rizicole du secteur traditionnel, qui comprend le riz produit par les systèmes de production en submersion libre, dans les bas-fonds et dans les lacs et mares.

Le système traditionnel se distingue du système moderne en ce que dans le premier, les producteurs travaillent dans les conditions naturelles sur des terres qui n'ont subi ou très peu d'aménagements¹. À la différence, le système moderne est celui qui est aménagé, soit en maîtrise totale ou en submersion contrôlée dans le but de minimiser les effets des aléas climatiques et permettre la culture du riz dans certaines conditions climatiques difficiles.

La caractérisation des différents systèmes de production est présentée ainsi qu'il suit :

(1) L'Office du Niger (barrage de Markala), à Baguineda et en aval du barrage de Sélingué où approximativement 60 – 70 000 ha de riz sont cultivés par an ; (2) le système en maîtrise totale de l'eau par pompage au nord du delta du fleuve Niger et son affluent le Bani et en bas du barrage de Manantali sur le fleuve Sénégal. Approximativement 12 000 ha de riz y sont cultivés; (3) Le système en maîtrise totale de l'eau par pompage, privé ou familial au nord-est du delta du fleuve Niger où approximativement 1.500 ha de riz y sont cultivés; (4) Le système en submersion libre sans irrigation au sens strict sur les zones d'inondation naturelle du fleuve Niger où approximativement 150 000 ha de riz y sont cultivés; (5) Le système en submersion contrôlée confiné aux anciennes plaines de submersion libre où approximativement 150 000 ha de riz y sont cultivés; (6) Le système bas-fonds non aménagés et riz pluvial sans irrigation au sens strict où approximativement 40 000 ha de riz y sont cultivés; (7) Le système bas-fonds aménagés où seulement une petite partie est aménagée; (8) Enfin, le système lacs et mares où sont cultivés le riz, des légumes et surtout des bourgoutières pour l'élevage.

L'Office du Niger constitue la principale zone de production du riz du secteur moderne avec 56% de la production totale de ce secteur. Il est suivi de loin par les petits périmètres irrigués villageois de Tombouctou avec 15%. L'Office Riz Mopti (ORM) avec la submersion contrôlée vient en troisième position avec 7% de part dans la production de riz. En quatrième place viennent les PPIV de la Direction Régionale de l'Agriculture de Mopti (DRA-Mopti) et l'Office Riz de Ségou (ORS-Ségou) avec chacun 6% de part dans la production de riz en système moderne.

Selon Adam Yaboua (2013), le secteur rizicole comprend environ 5 752 000 personnes directement concernées par la filière dont 2000 fournisseurs d'intrants (engrais et produits phytosanitaires). Le degré de participation des jeunes et des femmes dans la chaîne de valeur

¹ Il faut néanmoins noter que même dans le système "traditionnel" on utilise parfois des technologies améliorées telle que les semences NERICA.

du riz est variable selon les systèmes de production. En 2009, le programme Initiative Riz a réalisé une enquête sur les chefs d'exploitation (CE) dans le secteur qui a fait ressortir que les femmes (comme chef d'exploitation) représente 6% dans les systèmes en maîtrise totale de l'eau, 6% dans les systèmes en submersion libre ou contrôlée, 26% dans le système pluvial et 47% dans les systèmes de bas-fonds. Certaines femmes possèdent des champs de riz, d'autres sont ouvrières agricoles ou louent des champs pour faire de la contre saison. Il n'existe pas de statistiques qui donnent leur proportion par rapport à la production du riz et par rapport aux différents systèmes de production du riz. Cependant, le système de production des bas-fonds dans le Mali sud est dominé exclusivement par les femmes qui sont propriétaires des champs de riz. Dans la zone de l'ON, les femmes et les jeunes sont très actifs. Durant la saison, ils font des travaux d'ouvriers agricoles pour les propriétaires de champs de riz aussi bien dans la phase de production que de récolte. Ils interviennent aussi dans la transformation et la commercialisation. Pendant la contre saison, les jeunes louent les champs pour faire du riz ou du maraichage. Les tableaux ci-dessous donnent les coûts² actuels de la main d'œuvre salariée (femmes et jeunes) pour les différentes activités culturelles, de transformation et de commercialisation.

Tableau 1 : Travaux salariés des femmes dans la production, la transformation, la commercialisation du riz

Production et récolte	
Enlèvement de pépinières	12500 FCFA/ha
Eparpillement des pieds dans le champ	12500 FCFA/ha
Repiquage	25000 FCFA/ha
Désherbage	20000 FCFA/ha
Mise en gerbier	25000 FCFA/ha
Transformation	
Etuvage traditionnel	750 FCFA/sac de 75Kg de paddy
Commercialisation	
Criblage et tamisage	300 FCFA/sac de 100 Kg de riz décort.
Vannage	200 FCFA/sac de 100 Kg de riz décort.

(Source : Salifou, 2014)

Tableau 2 : Travaux salariés des jeunes dans la production, la transformation, la commercialisation du riz

Production et récolte	
Fauchage	25000 FCFA/ha
Mise en gerbier	25000 FCFA/ha
Manut. & Transp. champ aux magasins	350FCFA/sac de 75kg de paddy
Transformation	
Transp. magasins au lieu de décorticage	100 FCFA/sac de 75Kg de paddy
Transp. lieu de décorticage au grenier	150 FCFA/sac de 100 Kg de riz décort.
Commercialisation	
Manut. et Transp. au niveau du marché	150 FCFA/sac de 100 Kg de riz décort.
Pesée et Tarage	100 FCFA/sac de 100 Kg de riz décort.
Chargement et déchargement camions	100 FCFA/sac de 100 Kg de riz décort.

(Source : Salifou, 2014)

La production rizicole du secteur traditionnel n'est pas totalement suivie du fait que le Mali est parsemé de plusieurs cours d'eau, bas-fonds, lacs et mares dont le niveau varie en fonction de la pluviométrie et de la crue des cours d'eau. Les superficies changent sensiblement d'une

² Ces coûts sont presque uniformes d'une zone de production à une autre.

année à l'autre. La production de riz dans ce secteur est assez importante et estimée en 2012-2013 à 915.827 tonnes, soit 44,11% de la production nationale, estimée à 2.076.422 tonnes en 2012/2013. Cette dernière se décompose comme suit:

- la production du secteur moderne durant la saison qui est de 1.040.437 tonnes. Les femmes sont très actives dans ce secteur pour les travaux d'ouvriers agricoles. Elles sont employées souvent dans les pépinières, l'éparpillement dans les champs et surtout dans le repiquage.
- la production du secteur traditionnel des régions du sud qui est de 888.389 tonnes. Ce sont les femmes qui dominent dans ce secteur (bas-fonds, plaines sommairement aménagées etc.) où elles font surtout la mise en gerbier.
- la production de contre saison qui est de 120.158 tonnes. La contre-saison est pratiquée par les femmes et les jeunes dans les zones couvertes par le secteur moderne (maraichage ou riz);
- la production du secteur traditionnel des régions du nord qui est de 24.438 tonnes. Cette estimation a été faite durant la crise qui n'a pas permis aux services techniques de suivre correctement la campagne agricole comme les années antérieures.

Tableau 3: Estimation de la production nationale de riz en tonnes

Systèmes	Quantités en tonnes	Part par rapport aux systèmes en %	Part par rapport à la production nationale en %
Système Moderne	1 160 595	100	56
Saison	1 040 437	90	50
Contre saison	120 158	10	6
Système traditionnel	915 827	100	44
Régions du nord	27 438	3	1
Reste du pays	888 389	97	43
Total	2 076 422	-	100

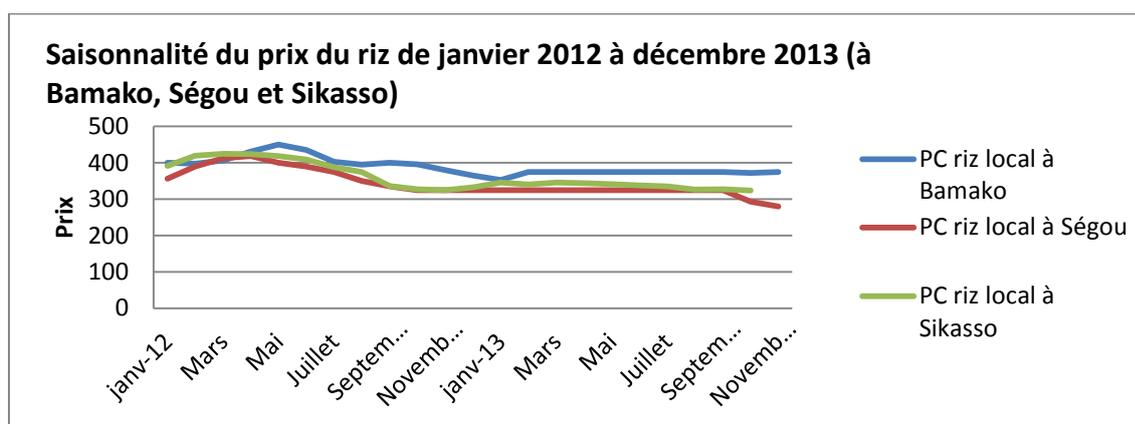
Source: Nos calculs sur la base des données DNA

La production nette de riz ne couvre pas la consommation entraînant le recours aux importations surtout lorsque la production de céréales sèches est faible et insuffisante pour compenser le déficit global. Durant les 25 dernières années, la production disponible annuelle moyenne de riz est de 456 089 tonnes contre un besoin moyen annuel de consommation de 552 055 tonnes, ce qui donne un taux de couverture moyen de 83%. Ainsi au Mali, le déficit de production du riz constitue en moyenne 17% des besoins réels de consommation. La moyenne des importations de 2002 à 2008 est d'environ 178 616 tonnes soit environ 10% de la demande de riz au Mali. Selon les résultats de l'Enquête AC/2012-2013 de la CPS, la norme de consommation du riz a été estimée à 81,61 kg/pers/an. La consommation de riz représente environ 30% de la consommation totale de céréales. La croissance démographique, l'urbanisation, l'augmentation du revenu disponible et les goûts et préférences des consommateurs sont autant de facteurs qui augmentent la demande de riz.

Le riz, à l'instar de tous les produits céréaliers subit une évolution saisonnière en termes de prix et de volume sur les marchés. Au Mali, la campagne de commercialisation commence en début novembre et se poursuit jusqu'au 31 Octobre de l'année suivante. Elle peut être grossièrement divisée en trois parties essentielles:

- La période des récoltes qui va de novembre à février – c'est la période où l'offre est importante sur les marchés et où les prix sont au plus bas. La baisse du niveau des prix dépend du déroulement de la campagne précédente, du niveau des stocks reports et du déroulement de la campagne courante. La période des récoltes est celle de la reconstitution des stocks;
- La période intermédiaire qui s'étend de mars à juin – c'est la période de la commercialisation normale du riz durant laquelle les quantités sur les marchés baissent progressivement. Le 31 mars marque l'échéance du remboursement des dettes contractées pour la campagne agricole à l'Office du Niger. Les prix augmentent concomitamment avec la baisse des quantités ;
- La période de soudure qui s'étend de juillet à octobre est la période où les stocks au niveau des producteurs sont à leur niveau minimum et où les prix sont à leur niveau maximum. Le niveau maximum des prix dépend du niveau des stocks de riz local et importé et de la détaxation du riz importé. Durant cette période, les stocks commerciaux constitués pour bénéficier de l'évolution saisonnière des prix sont mis en marchés.

Figure 4 : Saisonnalité du prix du riz



Sources: données OMA

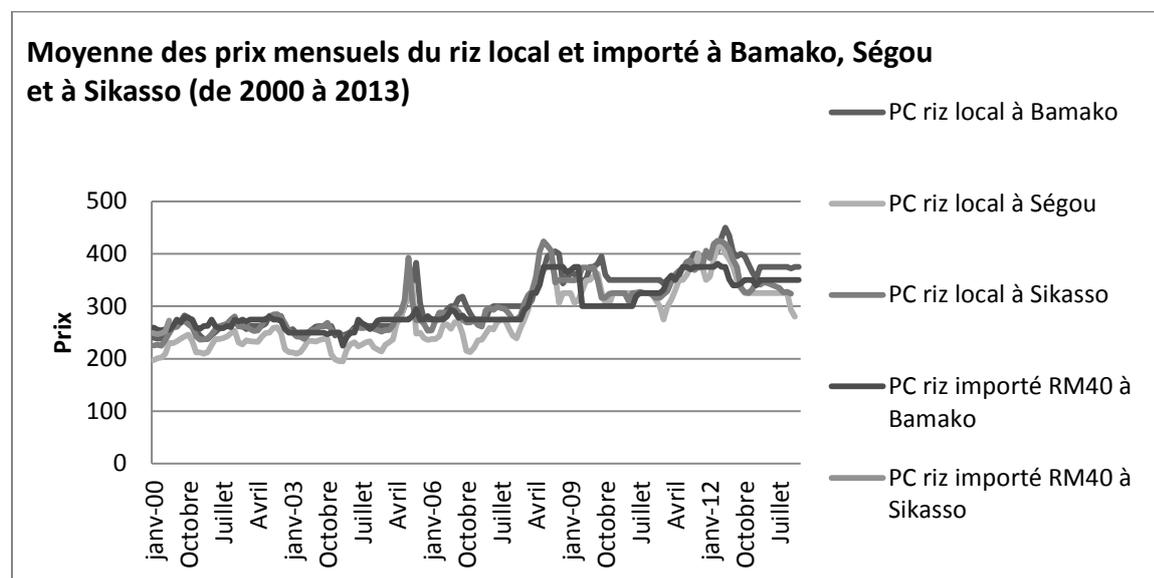
La fin de la période de commercialisation correspond avec l'arrivée sur les marchés du riz de contre saison dont les quantités sont faibles et qui ont un impact limité sur l'ascension des prix. Les effets de la production de contre saison sur les prix ne dépassent pas un mois et n'entraînent pas de baisse significative des prix. Cependant, ils peuvent ralentir leur hausse.

2.3 Les différentiels de prix entre les marchés

Plusieurs facteurs peuvent rallonger ou écourter les différentes parties de la campagne de commercialisation. Le graphique ci-dessous montre l'évolution saisonnière des prix à la consommation du riz local sur les marchés de Bamako, Ségou et Sikasso de 2000 à 2013. En période de récolte, le riz local est beaucoup plus consommé que le riz importé sur les marchés et l'abondance de l'offre rend le différentiel de prix plus marqué (20-25 FCFA). Par contre en période de soudure, ce sont les riz importés qui sont les plus consommés. Durant la période

intermédiaire, le choix du consommateur est surtout orienté vers le produit qui est le moins cher sur son marché d’approvisionnement.

Figure 5 : Moyenne des prix mensuels du riz entre marchés



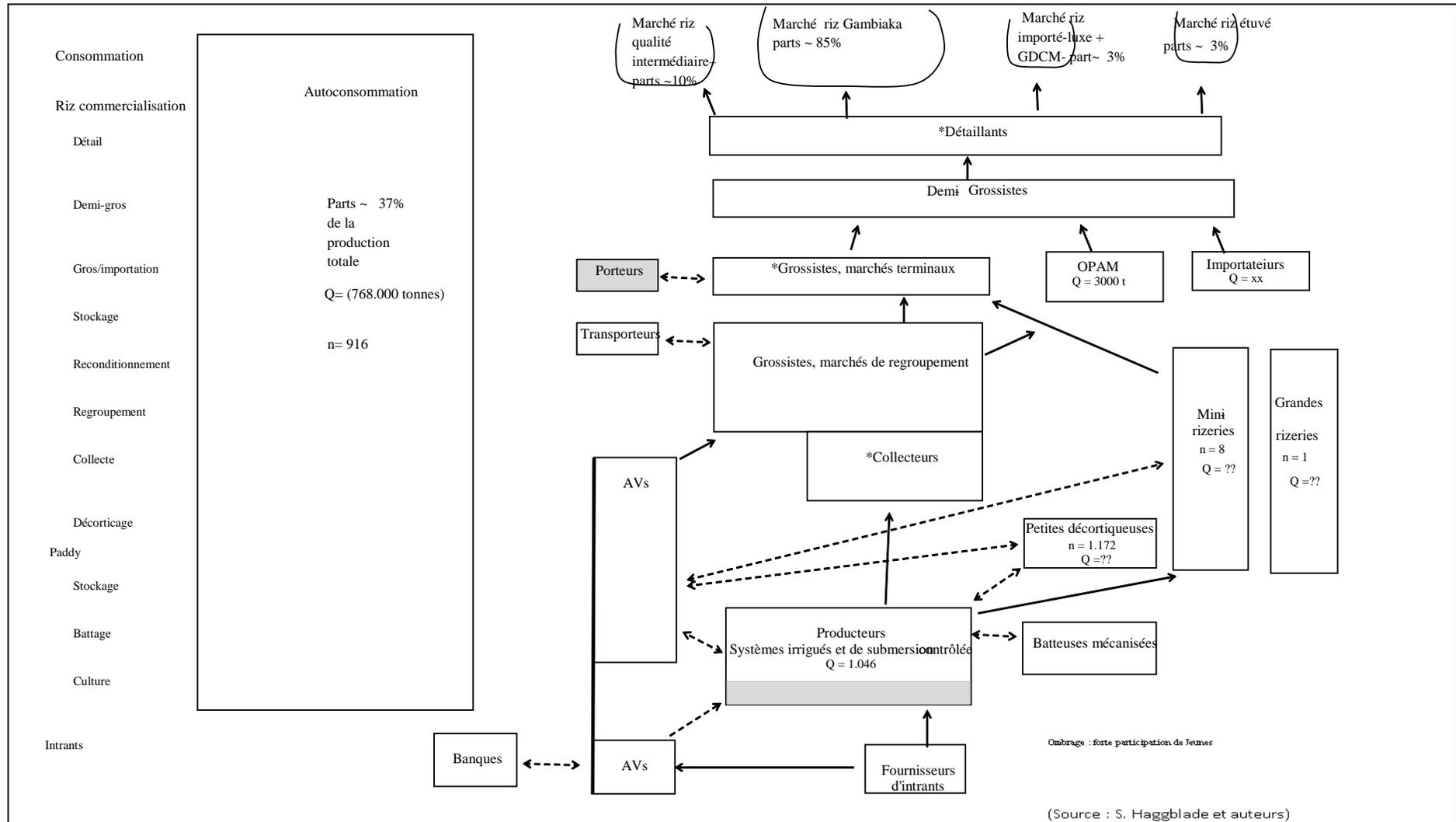
Sources : données OMA

3. La structure actuelle de la chaîne de valeur riz

La filière riz au Mali est composée par des acteurs institutionnels et professionnels dont les intérêts sont souvent divergents (Etat et acteurs privés). L’Etat de par sa fonction régalienne, veille sur la sécurité alimentaire des populations et intervient pour réguler le marché. Parmi les instruments de l’Etat figurent, le stock national de sécurité alimentaire (SNSA) qui comprend 35000 tonnes de céréales dont 10 000 tonnes de riz. Le SNSA est géré conjointement par l’Etat et les donateurs et a pour fonction de gérer les urgences liées aux crises alimentaires. Il existe aussi d’autres instruments comme le stock d’intervention de l’Etat (SIE) d’environ 15 000 tonnes de céréales, les dispositifs d’information, l’OPAM en charge de la régulation du marché, des prix et de la gestion des stocks, le SAP tenu d’informer les pouvoirs publics sur l’insécurité alimentaire afin que soit déclenchées les mesures de soutien aux populations touchées.

Depuis quelques années, les échecs des stratégies d’autosuffisance alimentaire ont amené les pouvoirs publiques à intervenir assez souvent sur les marchés pour redéfinir les règles du jeu en dépit des conditionnalités de l’aide qui a une vision libérale selon laquelle la gestion de la sécurité alimentaire doit être la responsabilité du marché et des acteurs privés. Le schéma de la chaîne de valeur du riz au Mali est présenté ci-dessous. Il est composé de plusieurs itinéraires et plusieurs types marché.

Figure 6. Le schéma de la chaîne de valeur du riz au Mali et les niches occupées par les femmes et les jeunes



3.1 Les différents segments du marché du riz

Plusieurs acteurs interviennent dans la commercialisation du riz (producteurs, collecteurs, coopératives, transformateurs, transporteurs, grossistes, détaillants et consommateurs). Certains acteurs intègrent plusieurs fonctions dans le but d'améliorer leur marge commerciale et maximiser leur bénéfice. La commercialisation permet d'approvisionner différents segments de la demande: (a) le segment des riz entiers (ELB)³ haut de gamme d'origines diverses ; (b) le segment du riz à 15%-25% ; (c) le segment du riz RM40, assimilé au 35% du marché mondial (d) le segment du riz brisure parfumé (provenant surtout de l'importation) ; (d) le segment du riz étuvé prisée pour ses vertus thérapeutiques.

3.2 Les canaux d'approvisionnement

Canal 1 : L'autoconsommation

Le riz au Mali a pris au fil des années une importance dans la sécurité alimentaire pour satisfaire une demande en forte croissance notamment celle des villes et de plus en plus des zones rurales. Selon Diakité (2010), l'autoconsommation au niveau national est en moyenne de 37 %, avec des taux plus importants dans les grandes zones de production (Ségou, Mopti et Sikasso dans une moindre mesure). C'est dans le Nord (Tombouctou, Gao et Mopti) que le riz est le plus consommé par tête. Le riz autoconsommé passe généralement par la transformation artisanale du paddy par les femmes avant la préparation des aliments pour la famille. C'est dans les systèmes de riz bas-fonds que l'autoconsommation est le plus élevé soit environ 77% de la production. Les ventes sur les marchés ne représentent que 7% (Sidibé, 2004).

Canal 2 : marché du riz paddy

La demande de riz paddy provient principalement des mini rizeries appartenant aux grossistes importateurs alors que les petits décortiqueurs sont essentiellement des prestataires de services auprès des producteurs. Ce sont les grossistes importateurs qui achètent le paddy pour le transformer en riz marchand, ce qui leur permet de mieux contrôler la qualité avant la mise dans le circuit de distribution. L'offre de riz paddy est constituée essentiellement des ventes des OP de l'Office du Niger qui distribuent les intrants à crédit aux membres et se fait payer en nature. Cependant, les offres de paddy diminuent de plus en plus car les producteurs préfèrent décortiquer leurs productions et vendre le riz marchand pour payer les crédits de campagne.

Canal 3 : marché du riz transformé

La demande de riz transformé (local ou importé) connaît une importance croissante dans la chaîne d'approvisionnement. Cette demande comprend plusieurs sous-segments dont les principaux sont :

- Le segment des riz entiers (ELB)⁴ haut de gamme d'origines diverses, correspondant à la petite frange de la population à haut revenu, notamment les expatriés occidentaux et les hauts cadres de l'administration et des affaires. Ce segment utilise moins de 3% des

³Dans la nomenclature commerciale des différents types de riz transformés dans les rizeries de l'Office du Niger, on distingue quatre (4) types de riz selon leur qualité. Il s'agit du riz Entier Long Blanci (ELB) correspondant au riz haut de gamme, du Riz Marchand Vingt et Cinq pourcent de brisure (RM 25) qui vient après l'ELB en terme de qualité, le Riz Marchand Quarante pourcent de Brisure (RM 40), assimilable au 35% sur le marché mondial et enfin la Brisure Cent pour cent (BB) qui est un riz de qualité médiocre.

⁴Dans la nomenclature commerciale des différents types de riz transformés dans les rizeries de l'Office du Niger, on distingue quatre (4) types de riz selon leur qualité. Il s'agit du riz Entier Long Blanci (ELB) correspondant au riz haut de gamme, du Riz Marchand Vingt et Cinq pourcent de brisure (RM 25) qui vient après l'ELB en terme de qualité, le Riz Marchand Quarante pourcent de Brisure (RM 40), assimilable au 35% sur le marché mondial et enfin la Brisure Cent pour cent (BB) qui est un riz de qualité médiocre.

tonnages de riz importés (Pierre Barry, 2005) et local. Il est surtout alimenté à partir des importations. L'offre de GDCM (le Grand Distributeur Céréalière au Mali) vise ce segment.

- Le segment du riz à 15%-25%, représente une qualité intermédiaire entre le lux et la qualité dominante qui est le riz 35% ou RM40 (selon les normes de l'Office du Niger). Ce segment représente environ 10% de part du marché.
- Le segment du riz RM40, assimilé au 35% du marché mondial, représente près de 85% de part de marché. C'est le riz de grande consommation qui est le « Gambiaka tout venant » lorsqu'il s'agit actuellement du riz d'origine locale et celui des riz « brisure 100% » qui est une catégorie de riz de qualité relativement médiocre lorsqu'il est d'origine « tout venant local » ou importé non parfumé.
- Le segment du riz brisure parfumé (provenant surtout de l'importation). Ce type de riz est très prisé et s'assimile au semi luxe ou au luxe, très généralement utilisé lors des cérémonies de baptême, de mariage ou des funérailles.
- Le segment du riz étuvé prisé pour ses vertus thérapeutiques. Il est produit, consommé et vendu essentiellement dans les régions de Sikasso, Mopti et Ségou. Une partie est exportée vers la Guinée via Siguiri. Selon Adam Yaboua (2013), l'on estime à environ 30 000 le nombre de femmes qui étuvent le riz.

Comparé au riz importé, le riz local transformé et vendu sur le marché est de qualité plutôt moyenne ou médiocre. Il nécessite un nettoyage et un reconditionnement par les acteurs de la chaîne de commercialisation. Il est facile de retrouver chez le même vendeur un ensemble de types de riz gambiaka différents selon le degré de nettoyage et d'homogénéité des grains. De plus en plus d'acteurs du marché notamment les femmes, se positionnent sur ce segment en reconditionnant le riz « gambiaka tout venant ». Cette segmentation croissante du marché offre des possibilités d'emplois pour les femmes et les jeunes. Il existe également un riz local de qualité de plus en plus prisé par les consommateurs maliens, produit et vendu par GDCM, une société de droit malien créée en 1994 spécialisée dans l'importation et l'exportation de produits céréalières et alimentaires.

Canal 4: exportation du riz malien

S'agissant du marché sous régional, pendant les années 80 et 90, le marché malien pouvait être considéré comme déconnecté de la sous-région car les autres pays n'avaient pas encore libéralisé leurs marchés céréalières. Mais cette situation a changé depuis la fin des années 90 avec la libéralisation des marchés de la sous-région et leur intégration. Le développement des infrastructures routières et de communication, le rôle important du marché reconnu par tous dans la réalisation de la sécurité alimentaire, les accords de libre-échange par les pays de la CEDEAO et de l'UEMOA, ont contribué à la construction d'un marché sous régional de plus en plus intégré. Les exportations de riz malien sont négligeables et se limitent à de petites quantités exportées vers la Guinée, la Mauritanie, le Burkina Faso, le Niger et la Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, face au déficit croissant de l'offre sur le marché, la priorité n'est pas surtout d'exporter. Il s'agit plutôt de satisfaire l'accroissement de la demande nationale et d'essayer de conquérir les parts de marché tenus par le riz importé.

3.3 Les acteurs

Comme décrite sur le schéma standard ci-dessus, la CV du riz comprend les acteurs suivants :

Petits Producteurs, les OP (paddy, riz blanchi) et les Grands Producteurs

Les petits producteurs (moins de 3 ha) et les OP assurent la production, notamment dans les zones aménagées où les surplus sont stockés, transformés et/ou drainés sur les marchés de demi-gros, gros et de consommation. Les OP retiennent les remboursements des crédits en nature qui sont stockés dans leurs magasins en attendant d'être drainés sur les marchés.

Très peu de petits producteurs ont accès au crédit formel, car ils sont pour la plupart très endettés. Le Programme Initiative Riz a donné une impulsion à la production de riz en subventionnant les intrants (50%), notamment les engrais, les semences et en facilitant l'accès au crédit des OP éligibles auprès des banques et des institutions de micro-finance.

La participation des jeunes et des femmes dans les activités de production du paddy est variable et dépend des systèmes de production. Dans la production en système de pompage, les jeunes hommes assurent le labour, le nivellement des parcelles, l'entretien du réseau d'irrigation, la mise en boue alors que l'arrachage, le désherbage, la récolte et le battage sont assurés à la fois par les jeunes et les femmes. Dans le système de production bas-fonds et pluvial (Mali sud), ce sont les femmes qui dominent avec une occupation surtout dans le désherbage. A l'ON, la saison, comme la contre saison est pratiquée en partie par les jeunes. Les jeunes et les femmes sont limités par l'accès au crédit.

Il existe à l'ON des grands producteurs commerciaux (5-100 ha) bénéficiant de droits d'exploitation spéciaux de 30 ou 50 ans. Ceux-ci sont souvent équipés de moissonneuses, de décortiqueuses et vendent directement le riz blanchi aux demi-grossistes et aux consommateurs urbains. Cependant, 99% des exploitations à l'ON est familiale avec des superficies très limitées au fur et à mesure que les familles s'agrandissent, notamment dans les premières zones aménagées (Niono, Molodo etc.).

Transformateurs (décortiqueuse, mini rizeries, étuveuses)

Les transformateurs assurent la transformation du paddy en riz DP, en riz blanchi et trié et en riz étuvé. Parmi les activités de transformation, les femmes sont présentes surtout dans les activités d'étuvage et de décortilage au pilon qui est de moins en moins pratiquée excepté dans les zones rurales les moins dotées en petites décortiqueuses. Dans le fonctionnement des petites décortiqueuses privées, des mini-rizeries et des rizeries, les jeunes ont un large éventail de travaux dont la manutention et la réparation des machines. Comparées aux décortiqueuses mobiles dont le rendement en termes de taux de perte varie entre 50 et 60%, les mini-rizeries offrent de meilleures performances avec des rendements variant de 60 à 72% en fonction de la qualité du paddy. Les mini-rizeries ont contribué à améliorer de façon significative la qualité du riz. Quant aux femmes, elles font des travaux de nettoyage des lieux, le vannage de sons pour récupérer la brisure de riz pour leur propre compte.

Collecteurs (Dépendants/Indépendants)

Les collecteurs travaillent pour le compte des regroupements, soit avec des fonds mis à leur disposition, soit avec des fonds propres. Ils mobilisent de petites quantités dans les zones de production, généralement pas très éloignées du marché rural qu'ils fréquentent de façon hebdomadaire. Selon les enquêtes de RuralStruc 2 menées à Macina, les femmes représentent entre 17 et 20% des collecteurs. En général, les femmes qui collectent le paddy intègrent les activités de collecte et de transformation. Elles sont nombreuses surtout dans les régions de Kayes, Sikasso et Mopti. Par contre celles qui collectent le riz décortiqué sont peu nombreuses et majoritairement indépendantes. Quant aux jeunes, ils sont dans la plupart des cas des collecteurs dépendants qui font aussi des travaux de manutention.

Regroupeurs (Dépendants/Indépendants)

Les regroupements, lorsqu'ils sont indépendants, disposent de fonds propres et de magasins de transit dans les gros marchés de regroupement où les produits sont livrés aux grossistes. Lorsqu'ils sont dépendants, ils opèrent avec les fonds d'un grossiste chef de réseau et conviennent d'un prix variable selon l'offre et la demande sur le marché hebdomadaire. Les femmes regroupements sont peu nombreuses et certaines travaillent dans le cadre de leur association. Elles regroupent aussi bien le riz décortiqué blanchi, le riz étuvé que le paddy. Les jeunes font des travaux d'ouvriers auprès des regroupements (transport/ramassage des sacs à l'intérieur du marché, manutention). Environ 15% des regroupements forains dans les grandes zones de production de riz et les grandes villes du pays sont des femmes.

Demi-grossistes

Relativement plus nombreux que les grossistes, ils peuvent intervenir directement sur les marchés hebdomadaires (généralement dans les gros centres de regroupement ou de transit) ou par le biais de leurs commissionnaires dépendants ou indépendants. Les femmes demi-grossistes sont rares et confient le plus souvent l'activité à leur mari ou à leurs enfants. Les jeunes sont ouvriers auprès des demi-grossistes dans le transport/ramassage des sacs à l'intérieur du marché et la manutention.

Grossistes/Importateurs/Transporteurs

On dénombre une dizaine d'opérateurs grossistes dont les trois plus gros contrôlent 75% du circuit de l'importation du riz. Ils disposent d'importantes capacités de stockage. L'entrée dans ce maillon de la chaîne est limitée à cause de la nécessité d'avoir une large surface financière pour importer à une échelle compétitive. Certains grossistes s'insèrent progressivement dans la filière du riz local et tentent d'intégrer plusieurs maillons (production, transformation, transport et distribution) en se positionnant sur le segment riz haut de gamme. C'est le cas de GDCM. Les grossistes sont les principaux partenaires de l'OPAM pour les appels d'offre publique. Il existe très peu de femmes grossistes dans la sphère de commercialisation de riz au Mali. La principale barrière d'entrée pour les femmes est la capacité financière, la disponibilité en liquidité et l'accès au crédit. En 2012, il a été dénombré 42 grossistes-importateurs de riz dont 5 seulement sont des femmes.

Détaillants

Les détaillants sont les plus nombreux de la chaîne de commercialisation et installés au sein des marchés de quartiers (boutiques ou «Koroboro Bitiqui»). Ils vendent de petits volumes (1 à 5 kg) de riz de grande consommation et utilisent le crédit fournisseurs auprès des demi-grossistes. Les femmes détaillantes sont peu nombreuses. Selon les estimations de l'OMA, elles représentent 20 à 30%.

Autres acteurs

- *ONG - Afrique Verte/ AMASSA (Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires)*

AMASSA facilite des échanges entre acteurs à travers l'organisation des bourses de céréales au Mali, aussi bien pour le riz que pour les céréales sèches. Ces bourses sont organisées après les récoltes (de décembre à mars), période de disponibilité des stocks, et à plusieurs niveaux: (a) les mini bourses qui regroupent offreurs et demandeurs pour un axe de commercialisation, le plus souvent sur un seul type de céréale; (b) les bourses régionales (à Kita et à Diéma) qui regroupent les acteurs à l'intérieur d'une région et qui concernent toutes les céréales; (c) la bourse nationale organisée une fois par an, généralement à Ségou, et (d) une bourse internationale à Kayes regroupant chaque année environ 120 opérateurs céréaliers de la région de la vallée du fleuve Sénégal pour favoriser les échanges de céréales entre le Mali, le Sénégal et la Mauritanie. Cependant, les volumes échangés dans le cadre des bourses sont modestes (en moyenne, 9 679 tonnes vendues entre opérateurs céréaliers entre 2001 et 2008).

- *L'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM)*

L'OPAM est rentré de nouveau dans la commercialisation du riz depuis l'Initiative Riz. Il disposait jusqu'en 2011 de près de 25 à 30.000 tonnes de riz (local et aide alimentaire) comme stock d'intervention de l'Etat. L'OPAM intervient à travers des appels d'offre publique, soit pour acheter le riz en période de récolte à un prix rémunérateur pour le producteur, soit pour le céder pendant la période de soudure à un prix accessible au consommateur. Les appels d'offre de l'OPAM s'adressent généralement aux commerçants lorsque les stocks doivent être cédés (selon les dispositions du Contrat Plan Etat-OPAM) et de plus en plus aux OP et AV pour les achats.

- *Le PAM et une multitude d'ONG intervenant dans le secteur rizicole.*

3.4 La compétitivité

Le riz représente environ 5% du PIB national. Sa part dans la valeur ajoutée nationale augmente avec l'intensité des flux commerciaux de riz vers les zones urbaines. Le riz a pris une longueur d'avance sur le mil et le sorgho en ce qui concerne la création de valeur ajoutée. L'avenir de la filière dépend en partie de la répartition de la valeur créée et il est important de connaître la part de valeur ajoutée pour chaque acteur en désagréant la richesse globale générée par la filière.

Selon une analyse économique menée par la Direction Nationale du Génie Rural et financée par la GTZ, la filière riz dans son ensemble est assez lucrative. A partir des investigations menées à Ségou durant la campagne du riz 2007-08, cette analyse a estimé la VA par kilogramme au niveau de trois types de riz issus des transformations post-récolte et mis sur le marché (riz gambiaka, riz étuvé et riz décortiqué brisé). Le tableau ci-dessous présente la répartition de la valeur ajoutée le long des trois types de riz dans les régions de Ségou et Sikasso.

Tableau 5: Répartition de la valeur ajoutée par kilogramme pour trois types de riz dans les régions de Ségou et Sikasso en (FCFA/kg)

Type de riz	Région	VA globale	Part pour les acteurs privés	Part des acteurs privés en %	Part pour les producteurs	Part des producteurs en %	Part pour les transformateurs/col	Part des transformateurs/col en %
Riz gambiaka	Ségou	288	178,5	62	89	31	20,5	7,1
	Sikasso	280	177	63	73,8	26,3	28,8	10,3
Riz étuvé	Ségou	102	70	68,3	22,4	21,8	10	9,7
	Sikasso	122	87	71	35,5	28,9		
Riz brisure	Ségou	117			39	33,3		
	Sikasso	123			31,5	25,6		

Source : Direction nationale du Génie Rural (Mali) tiré de Adam Yagoua (2013)

De cette analyse, il ressort que la VA globale générée de bout en bout de la chaîne par les systèmes de production pour le riz Gambiaka de Ségou est de 288 FCFA/kg. Environ 62%, 11% et 7,1% de cette valeur ajoutée globale, vont respectivement aux acteurs privés, aux producteurs et aux transformateurs (Adam Yaboua, 2013). Pour le riz étuvé de Sikasso, 71% et 28,9% de la valeur ajoutée globale vont respectivement aux acteurs privés et aux producteurs. Pour le riz brisure à Ségou et à Sikasso, les parts sont respectivement de 33,3 et 25,6% pour les producteurs. Ces VA faibles pour les transformateurs montrent la contribution de ces acteurs dans la formation de la valeur ajoutée. Vu la faible part de la VA des transformateurs, l'usage tel qu'il est actuellement pratiqué, rapporte très peu et interpelle les pouvoirs publics et les investisseurs potentiels à mettre un accent dans la transformation.

Un deuxième exercice a estimé la VA par hectare selon les modalités de vente (paddy bord-champ, paddy marché, riz décortiqué) et selon les systèmes de production à Ségou. Les résultats ci-dessous montrent que la riziculture en submersion libre apparaît ici la moins rentable suivie de celle en submersion contrôlée et celle en pluviale.

Tableau 6: Valeur ajoutée par hectare selon les modalités de vente à Ségou (en FCFA/Ha)

	Maitrise totale Zone irriguée	Submersion contrôlée	Submersion libre	Riziculture pluviale
VA sur le riz paddy bord-champ	196 640	15 120	13 608	88 830
VA sur le paddy marché	286 592	42 210	29 862	129 465
VA sur le riz décortiqué	316 318	64 386	41 807	142 884

Source : Direction nationale du Génie Rural (Mali) tiré de Adam Yagoua (2013)

Enfin, un troisième exercice a estimé la VA par kilogramme selon les mêmes conditions. Les résultats sont présentés ci-dessous. La VA sur le riz décortiqué en maîtrise totale est la plus contributive.

Tableau 7: Valeur ajoutée par kilogramme selon les modalités de vente (paddy bord-champ, paddy marché, riz décortiqué) à Ségou en (FCFA/kg)

	Maitrise totale Zone irriguée	Submersion contrôlée	Submersion libre	Riziculture pluviale
VA - riz paddy bord-champ	47	12	18	47
VA - riz paddy marché	68.5	33.5	39.5	68.5
VA- riz décortiqué	108	73	79	108

Source : Direction nationale du Génie Rural (Mali) tiré de Adam Yagoua (2013)

Une analyse similaire a été réalisée par l'OMA sur le marché de Bamako. Selon les résultats, les marges des producteurs de Sikasso est négative pour tous les systèmes de production. C'est pourquoi, ceux-ci préfèrent vendre leur riz plutôt que le paddy dont le coût de production dépasse de loin le chiffre d'affaire. Ils intègrent ainsi toutes les fonctions de la production au détail en passant par les différentes formes de transformation pour dégager des marges positives de leur production.

Tableau 8: Coûts et bénéfices des producteurs de paddy en FCFA/kg

Système de production	Sikasso			Ségou			Mopti		
	Coûts production	Prix vente paddy	Ecart en %	Coûts production	Prix vente paddy	Ecart en %	Coûts production	Prix vente paddy	Ecart en %
Maitrise totale	ND	-	-	82,8	125-150	51-81	87	125	43,6
Submersion contrôlé	131	125	-5	80	153	91,25	112	125	12
Submersion libre	ND	-	-	-	-	-	111	125	13
Bas fonds	145	125	-14	-	-	-	67	125	87
Nerica	146	125	-14	-	-	-	50	125	150

Source: DRA/Sikasso-Ségou-Mopti et ON (tiré du rapport OMA)

Globalement, si l'on ramène ces résultats par rapport aux populations impliquées dans ces zones et qui ne sont pas réparties de façon homogène (24h/j en pluvial, 8h/j en submersion libre, 10h /j en submersion contrôlée et 4h/j en maitrise totale), la situation peut être différente car les gains par unité de surface et par unité de poids peuvent être compromis par la densité de la population rizicole.

Les récentes données collectées à Niono et à Bamako⁵ durant le mois de février 2014 ont permis d'estimer les valeurs ajoutées par kilogramme et leur répartition. La répartition de la valeur ajoutée est respectivement de 17%, 6%, 17%, 8% et 51% pour le détaillant, le grossiste, le collecteur, le transformateur et le producteur.

⁵ Un sondage pour estimer la valeur ajoutée par acteur, a été effectué par le projet MSU auprès de 10 grossistes, 10 collecteurs, 10 détaillants à Niono et 10 grossistes, 10 détaillants à Bamako (du 20 au 26 février 2014).

Tableau 9: Valeur ajoutée et sa répartition selon les modalités de vente (détaillant, grossiste, collecteur, transformateur et producteur) au Mali

	Prix de vente FCFA/kg	Marge brute en FCFA	VA/kg	Répartition de la VA ⁶ (%)	VA par jour (FCFA)	
					Niono	Bko
3. Commerce						
c.Détail	360	40	35	17%	12 540	21 500
b.Gros	320	60	12.5	6%	241 325	17 850
a.Collecte	260	40	34.5	17%	53 520	-
2. Transformation						
a. Battage et décortic.	32	32	17	8%	-	-
1. Production	218	218	101	51%	-	-

Source : Haggblade et auteurs

Les investissements requis pour le grossiste, le collecteur et le détaillant à Niono et Bamako sont présentés dans les tableaux qui suivent. Ils mettent en relief les principales barrières d'entrée dans la filière du riz au Mali.

Tableau 10: Barrières d'entrée à l'investissement à Bamako et à Niono

	Investissements (FCFA) requis à Bamako		Investissements ⁷ (FCFA) requis à Niono	
	Equipem.	FR	Equipem.	FR
3. Commerce				
c.Détail	521 125	1 000 000	185 125	1 300 000
b.Gros	889 200	2 425 000	709 000	2 110 000
a.Collecte	-	-	965 000	3 000 000
2. Transformation	-	-		
1. Production	-	-		

Source : Collecte de données à Niono et Bamako (du 20 au 26 février 2014)

3.5 L'environnement institutionnel et la structure de gouvernance

La structure et l'environnement institutionnel du secteur riz au Mali a été influencée par les politiques de l'Etat mises en œuvre depuis 1980:

L'Etat a adopté plusieurs politiques, qui ont un impact sur la production et la commercialisation du riz. Parmi celles-ci, on peut citer entre autres :

1981 – Libéralisation du commerce des produits agricoles. Elle a permis d'obtenir le retrait de l'Etat de la commercialisation de ces produits. Ainsi les opérateurs privés ont pris le relais. La libéralisation a permis de relancer la production agricole au Mali.

⁶ Calcul basé l'étude de base (Salifou, 2014) et les données collectées à Niono en février 2014.

⁷ Les investissements inclus la location de magasin. La construction de magasin est hors portée des capacités des acteurs car les terrains à vendre ne sont même pas disponibles.

1994 - Dévaluation du franc CFA. Elle a permis certes de renchérir les importations des pays membres de l'UEMOA dont le Mali, mais elle a renforcé la consommation du riz local qui est devenu plus compétitif que le riz importé.

1994 – Restructuration de l'Office du Niger. Elle a permis le retrait de cette structure de la commercialisation du paddy, de l'approvisionnement en intrants et équipements agricoles, de l'octroi des crédits agricoles aux producteurs. Ainsi l'exploitant pouvait vendre lui-même sa production. Il pouvait aussi s'endetter auprès des institutions financières et s'approvisionner lui-même en intrants et équipements agricoles. Le plus grand tournant dans la commercialisation et la relance de la production de riz dans les zones de l'Office du Niger aura été donné par l'introduction des petites décortiqueuses dans ces zones qui a augmenté les quantités de riz commercialisés et donné des opportunités aux femmes et aux jeunes dans la gestion de ces équipements.

2006 – Adoption de la Loi d'Orientation Agricole. Elle a jusque-là eu un impact limité. Cependant elle a jeté les bases d'un réel équilibre dans la prise en compte du genre et de l'emploi des jeunes dans le développement de la riziculture en accordant 10% des superficies aménagées aux femmes et aux jeunes.

2008 – Initiative riz. Il a été le point de départ d'une réelle politique de développement de la riziculture au Mali, par lequel l'Etat a décidé de relancer la riziculture en subventionnant les intrants et équipements agricoles et en appuyant les producteurs par des agents de vulgarisation. L'initiative riz a eu le mérite d'appuyer les AV et OP dans la mise en place de mini rizeries qui a amélioré la qualité du riz jadis traité par les petites décortiqueuses.

En marges de ces différentes politiques, l'Etat a fait de l'interdiction des exportations de céréales et de l'autorisation des importations exonérées de riz un mode de régulation des marchés intérieurs en cas de mauvaises campagnes agricoles. Si l'interdiction des exportations a eu peu d'impact sur le riz dont les quantités exportés sont très faibles par rapport aux céréales sèches, il faut reconnaître que les importations exonérées ont beaucoup perturbé les marchés intérieurs du riz du riz local.

3.6 La prévalence des personnes vulnérables

La prévalence des personnes vulnérables est variable selon les secteurs (moderne et traditionnel). A l'Office du Niger, les exploitations familiales dites «petits producteurs» représentent 45 % de l'ensemble, avec 0,5-2ha, les exploitations familiales moyennes constituent 30% avec 4,5 ha en moyenne, les grandes exploitations représentent 18% avec 10,4 ha en moyenne et possédant et/ou soit un tracteur, un motoculteur, une batteuse, ou une décortiqueuse.

Selon l'étude WFP (2011), les petits producteurs de l'ON (zones du riz) auront du mal à échapper à l'insécurité alimentaire dans un proche avenir, à moins d'améliorer la productivité ou de développer des activités hors-secteur riz ou des activités non-agricoles. Les inégalités dans la zone de l'ON montrent actuellement que 20% des ménages les plus pauvres exploitent en moyenne 0,6 ha en irrigué et disposent de faibles revenus soit environ 575,000 FCFA/an. Pour ces ménages, le déficit alimentaire est tel que 58% de la nourriture est achetée et l'emploi agricole et l'exode sont les principales sources de revenus.

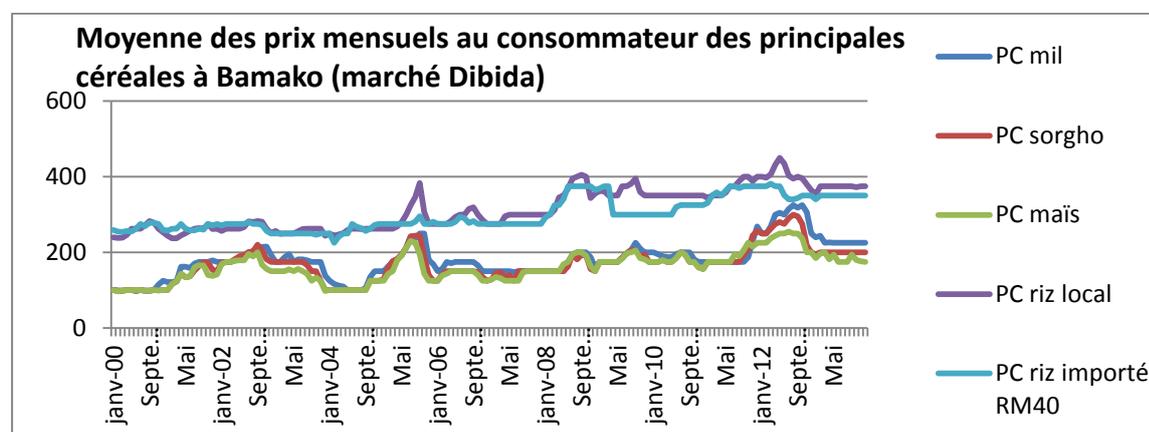
Cependant, les nouvelles politiques d'attribution des parcelles sont en train de changer avec de plus en plus de rôles aux femmes dans la production, la collecte, l'étuvage/transformation et la commercialisation. Une différenciation des exploitations agricoles familiales est en train de voir le jour avec 10 à 20% des terres aménagées réservées aux femmes. Les femmes constituent la main d'œuvre la plus importante tant familiale que salariée. Concernant les emplois salariés, les femmes sont souvent organisées en groupements pour bénéficier de l'accès aux crédits d'équipement et des prestations de l'ON dans l'appropriation des techniques de production maraîchères. Le repiquage est dorénavant systématiquement réalisé sur les exploitations en faisant appel aux groupements des femmes. Dans le domaine de la transformation, les groupements des femmes acquièrent des décortiqueuses et se positionnent de plus en plus dans ce segment de la filière.

4. La dynamique de la chaîne de valeur

4.1 Les changements au niveau de la demande

Depuis la hausse des prix alimentaires mondiaux en 2007, les prix à la consommation des principales céréales ont connu une progression. En décembre 2013, ils se sont maintenus sur le marché de Bamako autour de 375 FCFA pour le riz Gambiaka, 350 FCFA pour le riz RM40 importé, 225 FCFA pour le mil, 200 FCFA pour le sorgho, 175 FCFA pour le maïs. Le prix à la consommation du riz local Gambiaka est généralement plus élevé que celui du riz importé (BB ou RM40). La préférence du consommateur malien pour la variété locale est entre autres facteurs, un élément important qui affecte la demande.

Figure 7: Prix mensuels des principales céréales à Bamako



Sources: données OMA

4.1.1 La croissance des marchés urbains

Le Mali enregistre un fort taux d'urbanisation (environ 3% par an) avec son corollaire de changements surtout dans les habitudes alimentaires. Ce phénomène a provoqué une croissance soutenue de la demande nationale en riz, céréale bien appréciée par les citoyens pour les raisons de facilité à la cuisson contrairement aux céréales locales. Selon l'étude AGWA (2013), l'urbanisation au Mali comme dans le reste de la sous-région se caractérise par deux grandes tendances : (1) la croissance rapide des grandes villes regroupant 40 % de la population urbaine nationale et la prépondérance de ces dernières par rapport aux villes secondaires et autres petites villes et (2) la prolifération en zone rurale de petites villes en périphérie des zones urbaines et le long des grandes routes et des axes de transport. Cette tendance couplée à un taux de croissance démographique élevé (en majorité des jeunes), accroît la demande de riz aussi bien local qu'importé. Selon l'analyse de la structure des dépenses alimentaires au niveau national (Keïta, 2010), le riz et le mil ont une part importante dans la consommation des ménages maliens avec des coefficients budgétaires de respectivement 18,6 et 11,8% en 2006⁸. La propension marginale à consommer qui traduit l'évolution de la consommation suite à l'évolution du revenu, montre au Mali qu'une augmentation du revenu de 1% se traduit par une augmentation des dépenses en riz de 7,42%, taux le plus élevé des produits alimentaires (Keïta, 2010).

Pendant les dix dernières années, le Mali a connu un essor économique avec un taux de croissance du PIB de plus de 5 % en termes réels (AGWA, 2013). En termes de revenu par habitant, la croissance du PIB a nettement progressé par rapport aux décennies antérieures. La croissance économique et l'urbanisation ont ensemble contribué à la baisse du niveau de pauvreté et à l'expansion de la classe moyenne urbaine. Cette transformation économique et démographique a eu un effet important sur les prix et la demande de produits alimentaires tels que le riz. Aussi bien la consommation par habitant que les dépenses consacrées à presque tous les produits alimentaires (tels le riz et la viande) ont augmenté. La production et la commercialisation de ces produits (exigeantes en main d'œuvre) ont engendré une création importante d'emplois même si cette demande n'a pas été entièrement satisfaite grâce à la production locale.

L'analyse de la demande et de la consommation des produits alimentaires en particulier le riz au Mali a révélé les tendances suivantes (AGWA, 2013):

- Les régimes alimentaires se sont diversifiés avec une consommation de produits à base de riz qui a progressé.
- La demande croissante de commodité s'est accrue. La congestion urbaine et les longs trajets forcent les habitants des villes à rechercher des produits faciles et rapides à préparer tels que le riz. Cette tendance s'explique surtout par l'urbanisation et l'augmentation des emplois féminins hors du foyer, ce qui réduit le temps disponible pour l'achat, la préparation et la consommation d'aliments.
- Une troisième tendance est la demande accrue de riz de qualité en raison de la hausse des revenus et des niveaux d'éducation, et du meilleur accès à l'information.

Répondre à ces demandes en riz présente des contraintes mais également des opportunités en termes de diversification et de rentabilité pour les acteurs de la filière. Il faut relever certains défis qui empêchent une réponse rapide et efficace par rapport à la demande. Parmi ceux-ci,

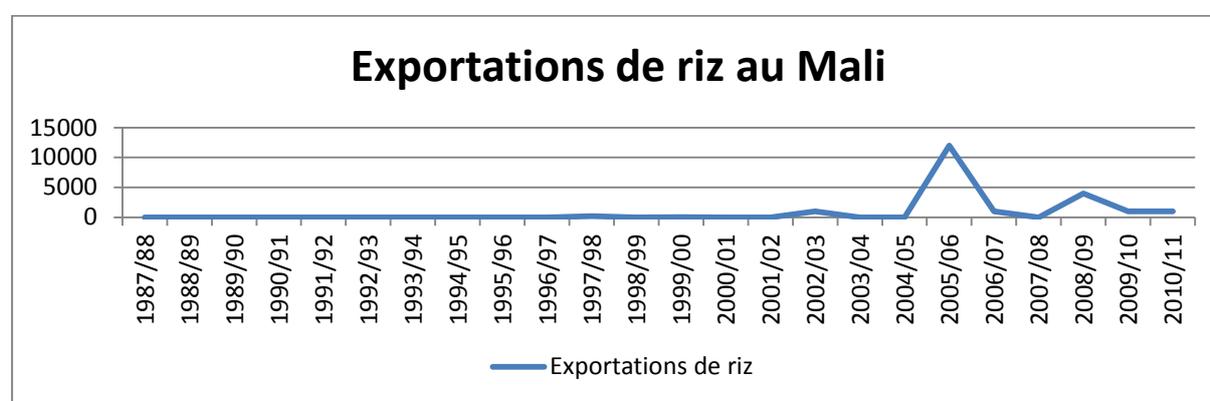
⁸ Année où a été réalisée l'enquête budget-consommation des ménages au Mali.

l'on peut citer: (i) la faible productivité au niveau de tous les maillons du secteur (production, transformation, commercialisation); (ii) l'accès au foncier; (iii) l'accès au crédit; (iv) la faiblesse de l'environnement des politiques. Pour conquérir le marché local et régional, le secteur du riz au Mali doit produire ce que veulent les consommateurs, aux prix qu'ils sont prêts à payer, et non vendre ce qui est produit.

4.1.2 Les marchés d'exportation

Les exportations de riz au Mali sont faibles. Ceci est compréhensible étant donné que le Mali est déficitaire en moyenne de 17% de ses besoins de consommation. Selon les volumes exportés relevés par l'OMA de 2005 à 2009, il a été exporté 6.121 tonnes de riz soit seulement 12,2% des exportations de céréales de la période.

Figure 8 : Exportations du riz de 1988 à 2011



Source : Bilans céréaliers

4.2 Les changements au niveau de l'offre

La production de riz au Mali a connu une croissance rapide durant les années 80 et 90. Cette tendance a continué durant les années 2000 avec une nette augmentation en 2008. Malgré la volonté du Gouvernement de faire du Mali le premier producteur régional de riz en Afrique de l'Ouest, la production est restée en deçà des besoins du pays. Les importations sont encore élevées avec un ratio d'autosuffisance alimentaire de 83% et les exportations sont quasi insignifiantes.

La filière rizicole au Mali doit relever certains défis si l'offre doit répondre à la demande. Les défis sont de plusieurs ordres.

4.2.1 Les politiques

Le premier défi est de trouver les solutions idoines pour que la production puisse au moins couvrir les besoins de la population. A travers l'initiative riz, le gouvernement du Mali a essayé de trouver un équilibre entre des intérêts souvent contradictoires, d'une part, augmenter la production par des investissements dans l'irrigation et une subvention aux intrants qui favorisent les producteurs, d'autre part, en exemptant de taxes les importations pour faciliter l'accès du riz aux consommateurs. Ces politiques ont-elles réellement contribué à générer les incitations à la production ?

Quel que soit l'importance accordée par l'Etat aux AHA ou aux systèmes traditionnels (bas-fonds et pluvial), sa contribution à l'augmentation des incitations et la réduction de la

vulnérabilité des pauvres ruraux, des jeunes et des femmes, demeurera modeste. Pour cause, la forte croissance démographique, l'installation de nouveaux migrants se traduiront par une baisse du foncier disponible par famille et par capita et tout effet positif d'une quelconque croissance économique sera limité par la forte croissance de la population (Bélière, 2011). A l'ON, la détermination des seuils d'attribution des superficies doit tenir compte de la reproduction des exploitations familiales (taille) et il faut forcément aménager de nouvelles terres et améliorer la productivité pour l'installation des générations à venir. Au niveau de l'ON qui couvre environ 75 000 ha, le rythme actuel moyen d'extension des aménagements ne dépasse pas 5000 ha/an (Adam Yaboua, 2013).

Le programme APEJ⁹ financé par la BM et la BNDA a été lancé à travers l'Office du Niger à partir de 2003 et a vu s'installer jusqu'en 2009, 237 jeunes sur 880 ha dans sept (7) zones, à savoir Macina (Kolongo), Ké-Macina, Niono, M'Béwani, Molodo, N'Débougou et Kouroumari. Sur les 237 jeunes ruraux installés sur des parcelles aménagées de 3 à 5 ha par personne, 43 sont des femmes, soit 18,14%. En 2013, 40 nouveaux jeunes viennent d'être installés sur 120 ha, en raison de 3 ha chacun dans la zone de N'Débougou Siengo extension. Ces efforts sont certes à encourager mais que représente leur contribution (52 emplois/an en moyenne) par rapport aux besoins globaux d'emploi des jeunes entrants sur le marché de la main d'œuvre chaque année ?

4.2.2 Les technologies

Les avancées technologiques ont été importantes dans le secteur agricole au Mali. Les évidences au niveau de l'ON sont là pour l'attester. Cependant, ces avancées ont été ressenties surtout dans l'amont de la production avec l'introduction des semences améliorées et des équipements modernes pour les travaux culturaux. Elles ont été plutôt lentes dans le maillon de la transformation. Les rizeries industrielles de petite ou de moyenne dimension des années 1990 d'une capacité théorique de 150 000 tonnes ont très peu résisté à la cherté des matières consommables importées suite à la dévaluation du FCFA en 1995. Beaucoup ont fermé vu la baisse des tonnages usinées suite à l'incapacité de payer le paddy à un prix compatible avec leur niveau de rentabilité. Durant la même période, les petites décortiqueuses ont fait leur apparition en concurrence directe avec les rizeries. Selon l'étude RuralStrac2 (2011), l'Office du Niger recensait en 2006 dans sa zone d'action 1427 batteuses et 1 629 décortiqueuses, 5-6 rizeries en activité. La plupart des décortiqueuses sont mobiles offrant l'avantage d'un décorticage bord-champ, un accès plus facile aux zones enclavées et des rendements assez appréciables comparés au système traditionnel. Par rapport aux décortiqueuses mobiles dont le rendement en termes de taux de perte varie entre 50 et 60%, les mini-rizeries offrent de meilleures performances avec des rendements variant de 60 à 72% en fonction de la qualité du paddy. L'introduction récente des décortiqueuses chinoises a réduit le taux de brisure mais se heurte à des coûts assez élevés de fonctionnement.

De façon générale, la qualité du riz transformé avec les décortiqueuses privées laisse encore à désirer (taux de brisure important, peu propre, mal trié) et il reste à démontrer que la mauvaise qualité du produit transformé est due à une question de technologie. Peut-être, pourrait-on améliorer la qualité du riz avec simplement un meilleur réglage de ces équipements et des appuis-conseils aux jeunes réparateurs de ces équipements ? Il en est de même quant à l'utilisation des équipements modernes d'étuvage par les femmes dans les régions de Mopti, Sikasso et Ségou.

⁹ APEJ : Agence pour l'Emploi des Jeunes

4.2.3 La réglementation

Au Mali, la commercialisation des produits agricoles en général et du riz en particulier est affectée par le manque de cadre réglementaire national qui organise l'activité de production, de transformation, de conservation et de mise en marché des intrants et produits agricoles et alimentaires. Les conditions qui régissent la collecte, l'agrégation, la traçabilité et les normes de qualités du riz souffrent d'un certain vide juridique qui prend très peu en compte les exigences du consommateur (sécurité des aliments, qualité, normes et standard, certification, etc.). Même lorsque les textes juridiques existent, leur application et leur respect par les acteurs demeurent très limités. L'agrégation et le mélange des différentes variétés de riz par les collecteurs, les regroupeurs ne favorisent pas la segmentation du marché pour lequel une réelle demande existe. La mise en place d'organes de certification des produits à tous les niveaux est une condition indispensable au rapprochement de l'offre et de la demande. L'implication des jeunes et des femmes dans ce processus garantira ce rapprochement dans le futur.

4.3 Les implications au niveau de la structure de la chaîne de valeur

De la libéralisation du secteur rizicole à nos jours, les quantités de riz produites notamment à l'ON et dans les bas-fonds ont significativement augmenté. La structure de l'offre a également changé bien que les importations se soient maintenues à un niveau plus ou moins stable depuis quelques années. Les petites décortiqueuses, les mini-rizeries et le volume de riz commercialisé par le secteur privé ont augmenté. Les interventions de l'Etat dans le cadre du secteur agricole se sont accrues même si les activités de l'OPAM ont relativement baissé. Il demeure toujours incertain qu'elles aient réellement contribué à l'augmentation des incitations. La croissance démographique et l'urbanisation oriente de plus en plus l'Etat vers l'aménagement de nouvelles terres à l'ON et dans les bas-fonds sans accent sur la productivité. Dans le même temps, l'Etat encourage l'émergence des agropoles et des grandes exploitations dans l'espoir d'une meilleure utilisation des ressources humaines et naturelles et d'une plus grande croissance. Le marché des facteurs qui soutient cette productivité (semences améliorées, engrais, équipements agricoles, etc.) constitue un maillon faible qui est appelé à se développer avec la croissance agricole. Ces tendances vont avoir bien évidemment des implications pour les jeunes, les femmes et les plus vulnérables.

4.3.1 Les créneaux en croissance

Trois canaux semblent connaître une croissance remarquable : (i) le canal de riz gambiaka pour satisfaire les consommateurs maliens qui ont une préférence pour le riz local. Le nettoyage artisanale est un important créneau pour les femmes pour obtenir un gambiaka de qualité (classe moyenne de plus en plus importante); (ii) la demande pour le riz étuvé prisé pour ses vertus thérapeutiques, également important créneau pour les femmes ; (iii) le canal du riz de luxe et le riz labellisé « GDCM » qui connaît un envol avec le développement des chaînes d'alimentation en zones urbaines ; (iv) le canal du riz brisé résultant de la médiocrité de l'usinage ; (v) le canal des sous-produits tels que la paille et le son qui résultent du processus de transformation du paddy. Ces sous-produits sont peu utilisés malgré leur valeur économique potentielle. Certaines utilisations peuvent être envisagées pour les valoriser et ajouter de la valeur (engrais ou aliment bétail).

Ces tendances se reporteront sur la demande en technologies post-récoltes et de transformation. L'accroissement des mini-rizeries et des petites décortiqueuses qui découleront de

l'accroissement de la demande nécessitera des activités d'accompagnement dans l'usage et à la maintenance de ces technologies.

4.3.2 Quelques créneaux en déclin

Les tendances actuelles de la commercialisation au Mali ont fait ressortir de plus en plus l'importance des canaux de vente du riz par les producteurs eux-mêmes. La place des intermédiaires est en train de disparaître progressivement mettant en relation le producteur directement avec les distributeurs des villes. La marge bénéficiaire qui échouait dans les mains des multiples intermédiaires est en train d'être captée par le producteur qui dorénavant, produit, collecte, décortique et transporte son riz sur les marchés locaux et urbains. Les producteurs ruraux comptent pour une grande partie des pauvres et des plus vulnérables et cet accès direct au marché leur sera bénéfique. L'état doit soutenir les initiatives des producteurs.

Cependant, il existe à côté de ce schéma, celui des commerçants usuraires qui continuent de placer l'argent auprès des petits producteurs (pour une contrepartie en nature) ne disposant pas de moyens de production pendant la soudure. Cette pratique est de plus en plus rare avec la généralisation des initiatives de micro-finances.

5. Les implications pour les vulnérables

L'augmentation de la production et l'amélioration de la qualité du riz local est d'une importance capitale pour le Mali qui projette de couvrir ses besoins nationaux et se positionner en pourvoyeur de riz dans la sous-région.

5.1 Les pauvres

Selon Barry (1998), le Mali peut couvrir ses besoins et se positionner en exportateur de riz pour la sous-région à condition de rénover la structure de production du secteur rizicole, c'est-à-dire entreprendre de nouveaux investissements dans les zones de production de l'Office du Niger, c'est-à-dire réhabiliter une partie des infrastructures d'irrigation en ruine et mettre en valeur de nouvelles terres irrigables dans le vaste potentiel de production. Il faut améliorer la structure de transformation du riz (par le benchmarking¹⁰) et améliorer le rendement des petites décortiqueuses mobiles et des mini-rizeries. La rentabilité de ces investissements dans le long terme passera par un appel au secteur privé national et étranger, l'intensification agricole, la double-culture de riz, la rizi-horticulture et la pisci-riziculture. Il faut donc inciter le secteur privé à investir en mettant en œuvre une politique fiscale et commerciale plus libérale¹¹, de sorte à moderniser le secteur. Ces solutions contribueront à réduire le niveau de pauvreté accentué par le morcellement progressif des terres aménagées. Le développement de nouvelles pratiques culturales comme le repiquage favorisera l'émergence d'un marché florissant pour la main d'œuvre agricole. Le développement de ces activités va tendre à accroître la demande de main d'œuvre salariée et partant affecter à la hausse la rémunération de cette main-d'œuvre.

¹⁰ Opération consistant à rechercher au niveau mondial, les expériences les plus performantes dans une tâche donnée, de l'étudier et de l'adapter à son entreprise.

¹¹ Telle que la suppression des taxes à l'importation et des interdictions d'exporter.

5.2 Les femmes

Selon le code de la famille et du mariage au Mali, c'est l'homme qui est le chef de la famille. Ainsi il a la responsabilité de toute la famille y compris la femme. Si ce code donne une protection entière à la femme, il faut aussi reconnaître qu'il la rend entièrement dépendant de l'homme. Autrefois ce code avait été un handicap pour la promotion de la femme. Cependant de nos jours avec les mass média, les moyens de communication, la réalité économique et les travaux des associations de défenses des droits des femmes, beaucoup de ménages sont en train de transformer ce handicap en opportunité pour les femmes.

Les tendances de développement de certains maillons de la chaîne notamment le développement du riz de bas-fonds, la production du riz étuvé, la rizi-horticulture, la transformation artisanale de riz local (trié et nettoyé pour plus de qualité) affecteront positivement l'emploi et le revenu des femmes. Il est bon de rappeler que ce sont les femmes qui font le maraîchage après les cultures de saison du riz. Ces activités parallèles permettent aux femmes de générer des revenus substantiels. Rien qu'avec les échalotes, elles ont réalisé près de 85,22 milliards de FCFA de recettes au cours de la contre saison 2011/12 (Salifou, 2014). Dans l'hypothèse d'un investissement futur de l'Etat à l'ON et dans les bas-fonds, il sera nécessaire d'accorder aux femmes une attention particulière pour ce qui est de l'allocation des terres.

Dans le cadre de la transformation du riz tout-venant en riz de qualité, les femmes seront les premières à bénéficier à condition qu'elles soient soutenues et organisées et que leur capacité soit renforcée. La restauration dans les villes offre aussi des opportunités induites par la demande de riz de qualité. Enfin, la croissance de la consommation du riz étuvé pour ses vertus thérapeutiques, de même que les exportations de plus en plus importantes du riz étuvé vers la Guinée (Région de Siguiri) offriront des opportunités aux femmes. Dans ce cas également, elles doivent être soutenues dans l'organisation de leurs activités.

Les femmes participent peu en tant qu'actrices dans les activités de collecte, de regroupement et de vente au détail du riz. Il existe aussi peu de femmes grossistes. Les principales barrières d'entrée dans ces niches sont le manque de capital, de fonds de roulement et la persistance de certaines barrières culturelles qu'il faudra lever par la sensibilisation. La micro-finance doit être déployée et orientée vers les femmes sans capital et sans moyens.

5.3 Les jeunes

L'aménagement de nouvelles terres à l'ON par l'Etat sera bénéfique aux jeunes mais il est à craindre de tomber dans les travers de l'actuel système d'affectation des terres et dans le cercle vicieux du poids démographique qui prend le dessus sur la productivité des terres.

Les tendances au niveau technologique seront les plus porteurs d'espoir. Si les jeunes sont formés à l'usage et à la maintenance des mini-rizeries et des petites décortiqueuses, l'impact ne sera pas seulement grand au niveau du nombre d'emplois mais il le sera aussi au niveau de l'expertise acquise et le capital humain. Cela contribuera à développer l'offre de riz de qualité et réduire de façon significative le recours aux importations.

Il existe aussi d'autres opportunités pour les jeunes, associées aux activités rizicoles telles que l'horticulture et la pisciculture. Ces nouvelles filières déjà connues et bien développées à l'ON et dans les PIV offrent des perspectives intéressantes d'emplois, dans la commercialisation des

produits maraichers et du poisson qui sont habituellement tenues par les jeunes filles et les jeunes garçons.

De même, certaines actions collectives menées par les associations de producteurs peuvent contribuer à la création d'emplois pour les jeunes (multiplication de semences, distribution d'engrais, transports, agrégation des produits, triage des produits pour la qualité, création de services sociaux de base comme les écoles, la santé...etc.).

6. Conclusions

L'avenir de la filière riz au Mali dépend de la façon dont les atouts et les opportunités seront exploités et les réponses apportées aux faiblesses et insuffisances le long de la chaîne. Il existe des leviers et des marges de manœuvres pour relancer la filière et la rendre inclusive.

La relance passe par l'augmentation de la production : (i) augmentation des rendements et des superficies emblavées en aménageant de nouvelles terres tout en veillant à la durabilité des systèmes, améliorer les techniques agricoles, assurer l'accès au crédit pour les intrants et assurer l'encadrement ; (ii) augmenter la valeur ajoutée en améliorant la qualité du paddy (variétés améliorées, engrais, taux d'humidité, manutention) ; améliorer l'usinage, organiser les acteurs autour d'un ensemble de normes de bonne gouvernance (iii) mettre en place un environnement politique favorable; améliorer les conditions de transport, les infrastructures de stockage et les routes. L'augmentation de la valeur ajoutée du producteur et des autres acteurs passe par l'atteinte de ces objectifs.

Les interventions suivantes permettront d'améliorer l'inclusion des femmes et des jeunes dans la chaîne de valeur du riz:

- Améliorer l'environnement des politiques et poursuivre le processus de mise en place d'une réglementation nationale en matière de collecte, agrégation, normes de qualité et traçabilité des produits et intrants agricoles.
- Initier un programme de labellisation du riz gambiaka dans les zones de production;
- Mettre en place des programmes de crédit ciblés vers les femmes et les jeunes désirant s'investir dans le commerce de détail, la collecte et le regroupement des céréales et la transformation;
- Lever les barrières d'entrée des jeunes et des femmes dans les activités de collecte, de gros et de détail (investissements, fonds de roulement et équipements).
- Renforcer les capacités des jeunes dans l'appui-conseil et la maintenance des équipements;
- Développer les activités de «benchmarking» pour permettre aux acteurs de la transformation de profiter des expériences vécues ailleurs en matière d'amélioration de la qualité. Ces activités contribueront à l'augmentation de la valeur ajoutée dans le secteur;
- Renforcer les capacités des femmes étuveuses dans l'utilisation des équipements et l'organisation collective afin de leur permettre de profiter des économies d'échelle;
- Encourager les initiatives des jeunes et des femmes dans les activités de rizi-pisciculture et horti-riziculture;
- Poursuivre les initiatives d'aménagements de nouvelles terres pour les jeunes;
- Lever les barrières d'entrée des jeunes dans la multiplication de semences, la distribution d'engrais;

- Créer les conditions d'amélioration des salaires des jeunes dans le travail de manutention, le transport, l'agrégation des produits, le triage des produits pour la qualité;
- Encourager les municipalités rurales dans la création de services sociaux de base comme les écoles, la santé pour accroître les capacités des jeunes dans leurs futures tâches.

Références

Abdoul W. Barry, Salif B. Diarra, Daouda Diarra, Octobre 1998, Promouvoir les exportations de riz malien vers les pays de la sous-région.

Adam-Yaboua Nkrumah, Aziz Elbehri, Bogui Legret, 2013, Enhancing competitiveness and promoting policies for inclusive value chain development.

AFD, 2005, La filière riz au Mali : nouvelles perspectives.

Banque Mondiale, 2011, Mail, filet sociaux, Département du Développement Humain, Rapport N°53222-ML.

Daouda DIARRA, 2004, Analyse des déterminants de la compétitivité du riz de l'Office du Niger sur les marchés nationaux et sous régionaux

DIAKITE Lamissa, juillet 2010, Rapport sur la filière riz u Mali - Bamako, Mali, Diallo B., Dembélé N., Staatz J., 2012, Compétitivité du riz local en Afrique de l'Ouest depuis la hausse des prix alimentaires mondiaux, PRESAO, Résultats de recherche 18.

FAO, MAFAP/SPAAA, 2013, Analyse des incitations et pénalisations pour le riz au Mali,

Haggblade, Steven, Theriault, Veronique, Staatz, John, Dembele, Nango and Diallo, Boubacar. 2012. A Conceptual Framework for Promoting Inclusive Agricultural Value Chains. East Lansing, Michigan: Michigan State University. http://fsg.afre.msu.edu/IFAD;WA/conceptual_framework.pdf

Hollinger F., Staatz J., 2013, Forthcoming, Agricultural growth in West Africa, Markets and Policy drivers (AGWA).

IER, 2011, Le travail des enfants dans l'agriculture au Mali: Etude de cas dans les filières riz et coton.

Jean Balié et all, 2013, Analyse des incitations à la production de riz dans la zone de l'Office du Niger au Mali.

Jean-François Bélières et all, 2011, Irrigation et pauvreté : le cas de l'Office du Niger au Mali.

J. Dirck Stryker, AIRD, Massa Coulibaly, GREAT, April 2011, Domestic Resource Cost Analysis and CAADP Country Strategy Plan Costing Services for the Accelerated Economic Growth Strategic Objective Program.

Keïta Balla et al, 2010, Dynamique de la consommation alimentaire et la hausse des prix des produits agricoles au Mali.

Pierre Barry, Jean Zaslavsky, Serge Perrin (AFD), 2005, La filière riz au Mali, compétitivité et perspectives de marché.

Ramziath Adjao, John Staatz, 2013, The changing Asian rice economy and its implication for the development for the rice sub-sector in West Africa

Salifou Diarra, 2014, L'inclusion des femmes, des jeunes et des pauvres dans la chaîne de valeur du riz au Mali.

Sidibé Aminata, Hamady Djouara, Zana Jean Luc Sanago, 2004, Impact de la riziculture de bas-fonds sur la réduction de la pauvreté des femmes rurales de la région de Sikasso : cas des villages de Sola (cercle de Bougouni) et Ouatialy (cercle de Kadiolo).

USAID, 2009, Global Food Security Response, Case Study Mali.

WFP, CILSS, FAO, CIRAD, FEWS-NET, avril 2011, Crise rizicole, Evolution des marchés et Sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.